N° 253 • janvier-février 2018

La Lettre de Psychiatrie Française

LA LETTRE DU SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ET DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

SOMMAIRE

pages

ÉDITO 1
– Quelle psychiatrie voulons-nous ?

ABONNEMENT 2
– *La Lettre de Psychiatrie Française*

COLLOQUE 3 à 5
16 mars 2018, à Paris
– Quel modèle pour la pédopsychiatrie de demain : fiction et réalité

NOUVELLES D'HIER 6 à 10

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
– Actualités professionnelles 11
– Bulletin d'adhésion 2018 12

COLLOQUE 13 à 16
6 et 7 juillet 2018, au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)
– L'identité

LIVRES EN IMPRESSIONS
– L'EXTASE TOTALE 17-18
Le IIIème Reich, les Allemands et la drogue
– HISTOIRE DE LA MÉDECINE 19-21

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE 21
– Ouvrages récemment parus

PSYCHIATRIE FRANÇAISE 22
– N° 2/17 : Radicalisation et Radicalité

PETITES ANNONCES 23-24

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE 25 à 27
– Formations, réunions et colloques

SISM 29ème édition 28
12-25 mars 2018
– Santé mentale parentalité et enfance

QUELLE PSYCHIATRIE VOULONS-NOUS ?

Maurice BENSOUSSAN*
Jean-Yves COZIC**

Cette période de profonds changements vient créer des points de rupture dans les pratiques médicales. La technocratie, la technologie, l'intelligence artificielle trouvent des alliances dans une perspective en forme d'un mythe enfin accessible de remplacer l'homme médecin. Les psychiatres sont concernés.

Héraclite, originaire d'Éphèse en Asie Mineure, au Vème siècle avant notre ère, distinguait les « fabricants de mensonges » et les doctrines « qui semblent bonnes » à des gens dignes de foi. Mais son propos était de les opposer à une meilleure chose « le Logos ». Le Logos serait un principe comme la *Chose sage* ou l'*Unique* qui assemble les contraires.

Notre hypermodernité, consacrant technicité du soin et des nosographies pour porter le modèle de la réduction de la médecine à la science, aurait peut-être bénéfice à revenir à ce Logos. Héraclite loue la leçon de sagesse de l'enseignant dont l'Ego s'efface sous le sens de la leçon, ou celle de l'expérience quotidienne de l'homme en éveil.

Assembler les contraires pourrait être un des enjeux de la psychiatrie, tant nos oppositions portent non vers l'Unique mais vers les ruptures et la conviction dogmatique exclusive. La maturité de nos 50 années d'existence que nous venons de fêter peut nous aider à avancer dans le principe fondateur de l'*Association Française de Psychiatrie* et du *Syndicat des Psychiatres Français*. Nous souhaitons porter d'une part la diversité des savoirs, des preuves qu'elles concernent l'expérience clinique ou la rigueur de recherches évaluées et d'autre part l'unité de la psychiatrie. Avoir des pratiques universitaires, hospitalières, de secteur ou non, salariés, libérales, individuelles ou en équipe n'exclut personne du champ de la psychiatrie.

Cette diversité est notre richesse, assembler les contraires notre avenir car nous devons encore et toujours montrer la pertinence et l'efficience pour les patients de nos pratiques psychiatriques.

Nous souhaitons à nos lecteurs une bonne et heureuse année 2018.

* Président du *Syndicat des Psychiatres Français*.
** Président de l'*Association Française de Psychiatrie*.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

ABONNEMENT

À NOS « GRACIEUX » LECTEURS

Nous vous rappelons que ***La Lettre de Psychiatrie Française*** vit essentiellement des abonnements !
Si vous êtes attaché(e) à sa lecture et si vous souhaitez la recevoir régulièrement, **MERCI DE VOUS ABONNER.**

Nous serions également heureux de vous compter parmi nos auteurs.
N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'*Association Française de Psychiatrie* : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

TARIF 2018

40 EUROS TTC – France métropolitaine
50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) : .....

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire .....

Nom* ..... Prénom* .....

Exercice Professionnel : ❒ Libéral ❒ Hospitalier ❒ Salarié

..... @.....

✉* .....

Code postal* ..... Ville* .....

☎* ....

* *Champs obligatoires*

Votre commande :

Abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'*AFP* et du *SPF* à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à ***La Lettre de Psychiatrie Française*** au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à ***La Lettre de Psychiatrie Française*** au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.
- ☐ Je bénéficie, pendant mon abonnement, de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*
- ☐ Je demande un justificatif fiscal.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement : par chèque à l'ordre de l'*Association Française de Psychiatrie*.

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'*AFP*
45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

COLLOQUE

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN : FICTION ET RÉALITÉ

le vendredi 16 mars 2018 à PARIS de 9h00 à 18h00

Salle de conférence de l'AQNDC
92 bis boulevard du Montparnasse (14ème arrondissement)

ARGUMENT

La pédopsychiatrie française est en crise ! c'est en tout cas ce que disent tous ceux qui s'intéressent à son fonctionnement actuel ou à son futur. Au-delà des batailles autour de l'autisme dans lesquelles elle a été particulièrement maltraitée par certains usagers et certains services de l'État, la pédopsychiatrie se voit en effet reprocher pêle-mêle, ses listes d'attente, ses publications insuffisantes ou trop compliquées, ses références anciennes ou au contraire son réductionnisme plus récent, ce qu'elle fait et ce qu'elle ne veut pas faire, ce qu'elle dit ou ce qu'elle tait, son intérêt pour tel ou tel champ ou sa réticence à s'en occuper, *etc.*, en somme tout et l'inverse de tout, parfois exprimé par les mêmes personnes ou par ceux qui voient dans cette insatisfaction et ces plaintes l'occasion de promouvoir de nouveaux modèles qu'ils jugent plus opportuns (plus efficaces, plus économiques, plus contrôlables, plus durables, plus rationnels, *etc.*).

Lancés dans les derniers mois du précédent quinquennat, plusieurs rapports ont été produits par différentes instances pour proposer des solutions plus ou moins élaborées pour avancer sur ces questions que la création du Conseil National de Santé Mentale et du Comité de Pilotage de la Psychiatrie permettent maintenant de discuter de façon plus approfondie. Dans la suite de l'Article 69 de la Loi de Modernisation de notre Système de Santé (janvier 2016) ces comités et ces différents rapports sont généralement aux prises avec deux tendances contradictoires, qui concernent tout particulièrement la pédopsychiatrie de demain :

- Un modèle qui, autour de la notion de secteur, charge la psychiatrie d'être au centre de la lutte pour la santé mentale des populations desservies, de la prévention à la réhabilitation, autour des soins spécialisés qu'elle propose.
- Un autre modèle qui s'attache au contraire à réduire au maximum le recours à la psychiatrie en donnant à la prévention la tâche prioritaire de prévenir le recours à la psychiatrie et à l'inclusion psychosociale celle de raccourcir le plus possible la durée de ce recours. Promu par l'OMS et la technostructure sanitaire qui le jugent plus économique, plus durable, et probablement plus contrôlable, ce deuxième modèle interroge tout particulièrement la pédopsychiatrie, du fait de l'importance que celle-ci donne à la prévention, et, en particulier, à la précocité des soins qui est le principal levier de la prévention dans le modèle du secteur. L'efficacité de ce modèle repose certes sur l'existence de moyens suffisants pour assurer cet accès précoce à des soins médico-psychologiques qui permettent de répondre aussitôt que possible, aux troubles indifférenciés par lesquels s'expriment la plupart des souffrances psychologiques de l'enfant et de l'adolescent, quelle que soit la sévérité du trouble psychiatrique sous-jacent (simple conflit de développement ou pathologie émergente à fort potentiel chronique et handicapant).

La question qui se pose alors est celle de savoir si cet autre modèle est de nature à apporter une solution aux difficultés que rencontre la pédopsychiatrie pour assurer ses missions : autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, sur quels arguments et par quels mécanismes pense-t-on qu'une amélioration du service rendu par la pédopsychiatrie viendrait de la réduction de son champ au seul traitement des pathologies psychiatriques nosographiques avérées ou aux seuls abords médicamenteux et ou hospitaliers de ces troubles ?

Dans la tradition d'ouverture qui est celle de l'*AFP*, ce colloque se donne l'objectif de réfléchir à ces questions en discutant des avantages et des inconvénients de l'un et l'autre de ces deux modèles, pour les patients et leur famille ainsi que pour la santé publique et l'organisation des soins en pédopsychiatrie.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Pr Michel BOTBOL, Pr David COHEN, Dr Bernard DURAND, Pr Bruno FALISSARD, Dr Nicole GARRET, Dr Marc HERMANS, Pr Daniel MARCELLI, Dr Isabelle NICOLAS, Dr Roger TEBOUL, Dr Jean-Michel THURIN, Pr Sylvie TORDJMAN, Dr Samuel ZITTOUN

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Michel BOTBOL, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Maurice BENSOUSSAN, Jean-Yves COZIC

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

COLLOQUE

PROGRAMME

QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN : FICTION ET RÉALITÉ
le vendredi 16 mars 2018, à PARIS

9h00 – 9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Dr Jean-Yves COZIC, Président de l'*Association Française de Psychiatrie.*
Dr Jean-Louis GRIGUER, Secrétaire Général de l'*Association Française de Psychiatrie.*
Dr Maurice BENSOUSSAN, Président du *Syndicat des Psychiatres Français.*

MATIN

*Sous la Présidence du Professeur **Michel BOTBOL** – Secrétaire Général Adjoint de l'*Association Française de Psychiatrie

9h15 – 9h45 : La pédopsychiatrie... Combien de divisions ?
Pr Michel BOTBOL (Brest), Professeur de Pédopsychiatrie CHU de Brest.

9h45 – 10h15 : Quels changements pour la formation du pédopsychiatre français de demain ?
Pr David COHEN (Paris), Professeur de Pédopsychiatrie CHU Pitié-Salpêtrière.
Président de la sous-section pédopsychiatrie du CNU.

10h15 – 10h30 : Discussion avec la salle

10h30 – 10h45 : *Pause*

10h45 – 11h15 : Comment penser la pédopsychiatrie française de demain à la lumière de la pédopsychiatrie mondiale d'aujourd'hui ?
Pr Bruno FALISSARD (Paris), Professeur de Bio statistique CHU Cochin-Port Royal. Président de la IACAPAP.

11h15 – 11h45 : Psychiatrie Infanto-juvénile en Belgique, pas encore adulte
Dr Marc HERMANS (Belgique), Président de la section Psychiatrie de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS).

11h45 – 12h15 : Discussion avec la salle

12h15 – 13h45 : *Déjeuner libre*

APRÈS-MIDI

*Sous la Présidence du Docteur **Jean-Louis GRIGUER** – Secrétaire Général de l'*Association Française de Psychiatrie

13h45 – 14h00 : Poétique de la pédopsychiatrie
Dr Samuel ZITTOUN (Paris), Assistant Spécialiste de Psychiatrie.

14h00 – 14h30 : La pédopsychiatrie au défi de la communication : entre les éléments de langage et la préservation de nos valeurs
Pr Daniel MARCELLI (Paris), Professeur émérite de Pédopsychiatrie. Président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées (SFPEADA).

14h30 – 14h45 : Discussion avec la salle

14h45 – 15h30 : Table Ronde :
L'avenir du secteur de psychiatrie infanto-juvénile
Dr Roger TEBOUL (Paris), Pédopsychiatre. Président de l'Association des Psychiatres d'Intersecteur (API).
Entre centres experts, MDPH, et scolarité inclusive, y a-t-il encore une place pour la pédopsychiatrie ?
Dr Bernard DURAND (Paris), Pédopsychiatre, Past-Président de Santé Mentale France (Croix Marines).

15h30 – 15h45 : Discussion avec la salle

15h45 – 16h30 : Table Ronde :
Quel avenir pour la psychanalyse dans la pédopsychiatrie de demain ?
Dr Jean-Michel THURIN (Paris), Psychiatre de pratique libérale, psychanalyste, ancien président de la FFP.
Quelle place pour les neurosciences dans la pédopsychiatrie de demain ?
Pr Sylvie TORDJMAN (Rennes), Professeur de Pédopsychiatrie.

16h30 – 16h45 : Discussion avec la salle

16h45 – 17h30 : Table Ronde :
Quelle évolution pour les pratiques spécifiques en pédopsychiatrie : (Périnatalité, Troubles des Conduites Alimentaires) ?
Dr Nicole GARRET (Paris), Pédopsychiatre, ancien Président de la FFP et de la SIP.
Dr Isabelle NICOLAS (Paris), Pédopsychiatre hospitalier, Service du Pr CORCOS, Institut Mutualiste Montsouris.

17h30 – 17h45 : Discussion avec la salle

17h45 – 18h00 : CONCLUSION DE LA JOURNÉE
Dr François KAMMERER, Psychiatre, Vice-Président de l'*Association Française de Psychiatrie.*

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN : FICTION ET RÉALITÉ

le vendredi 16 mars 2018, à PARIS

*Bulletin d'inscription à retourner à l'*Association Française de Psychiatrie *accompagné du chèque correspondant :*
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ❒ M. ❒ Pr ❒ Dr ❒	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel : Libéral : ❒ Salarié : ❒ Hospitalier : ❒	N° RPPS : N° Adeli :
Ce Colloque entre dans mon programme de DPC : Oui ❒ Non ❒	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

s'inscrit au colloque du 16 mars 2018, à Paris
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT le 16 février 2018 (le cachet de la poste faisant foi)	APRÈS
Tarif Général	80 €	100 €
Membres de l'*AFP*	50 €	70 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi *(sur justificatif)*	25 €	40 €
Formation Professionnelle ➢ **Hors DPC :** numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 *(avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)* Une convention sera établie entre l'*AFP* et votre employeur	190 €	210 €
➢ **DPC :** (N° agrément 2391) – **Sous réserve de l'accord de l'ANDPC concernant le programme.** **Nous contacter soit par téléphone ☎ 01 42 71 41 11 – soit par mail secretariat@psychiatrie-francaise.com** • **Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC pris en charge par l'ANDPC et indemnisation du participant (si validation des 3 étapes), chèque de caution de 450 € à fournir à l'inscription** • **Salariés et hospitaliers :** Ces frais de formation seront pris en charge par votre établissement dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'*AFP* et votre employeur		
TARIF UNIQUE le jour du Colloque : 150 € *(aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)*		

Le ..... 2018 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQNDC, 92, bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

Nouvelles d'Hier...

QUEL NOM POUR NOTRE NOUVELLE RUBRIQUE ?

Après ces plongées dans les archives en 2016 et 2017 (les anniversaires sont une bonne occasion) nous avons voulu continuer à apporter l'éclairage du passé sur notre présent en fouillant dans les armoires !

Nous avons déniché un texte de 1972 sur le Secteur que vous pourrez lire dans ce numéro.

Et puis, puisqu'il s'agit de bien nommer les choses, nous souhaiterions vous mettre à contribution, chères lectrices et chers lecteurs, pour nous donner des idées de titre.

En voici quelques-uns, la responsable de la rubrique littéraire n'étant pas en reste !

- Se souvenir
- PaS si PassÉ
- ArChiVeS
- RétroVision
- Past News
- Nouvelles d'Hier
- Déjà Hier…
- Passé ActiF

La Rédaction

RETOUR VERS LE… SECTEUR

Extrait de la circulaire du 15 mars 1960, non parue au Journal Officiel :

« Ce dispositif consiste essentiellement à diviser le département en un certain nombre de secteurs géographiques, à l'intérieur de chacun desquels la même équipe médico-sociale devra assurer pour tous les malades, hommes et femmes, la continuité indispensable entre le dépistage, le traitement sans hospitalisation quand il est possible, les soins avec hospitalisation et, enfin, la surveillance de postcure. »
http://psychiatrie.histoire.free.fr/legisl/sector/1960.htm

Voici donc un texte de Daumezon, qui semblait destiné à servir de base au travail de commissions régionales du syndicat sur la sectorisation. Pour le moment, je n'ai pas trouvé d'archives montrant la mise en place et l'évolution d'un tel travail, mais je continue à explorer.

Pourquoi ce relatif échec ?

Est-il à chercher dans la façon dont les problématiques sont posées ? Pourtant on en voit bien l'actualité et la pertinence.

En risquant une hypothèse toute personnelle, je dirais que peut-être l'aspect très « administration française » a pris le pas sur des idées fondatrices, que l'on trouve comme en creux, mais finalement non dites : soigner au plus près, la continuité, la prévention, le travail d'équipe : des problématiques aussi sociétales, en lutte contre les clivages.

Nicole KOECHLIN

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

Nouvelles d'Hier...

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Siège social : 23, rue Pradier – 92410 – VILLE-D'AVRAY

Le Conseil du *SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS*, réuni à Paris **le 18 juin 1972**, constate avec étonnement que les circulaires du Ministère de la Santé de mars 1972 sur **la sectorisation en Psychiatrie** ont pu être rédigées et diffusées sans que soit sollicité l'avis de la profession médicale et, en particulier, psychiatrique, par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives. Aucune politique de sectorisation psychiatrique ne peut être appliquée sans la collaboration de l'ensemble de la profession, qui est entièrement concernée par cette politique. La mise en œuvre des dispositions particulièrement complexes des textes en question sera irréalisable sans la coopération des psychiatres de toutes les modalités d'exercice, et le Conseil Syndical, en raison de la représentativité officiellement reconnue du *SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS* demande que ce Syndicat soit consulté ès-qualité pour l'application des dispositions prévues par les Pouvoirs publics, comme de tout problème concernant la Santé Mentale.

* * * * *

Le 8 juillet 1972

AUX MEMBRES RESPONSABLES

Mon Cher Collègue,

Le texte suivant, préparé par DAUMEZON, doit servir de base aux travaux des sections régionales sur la Sectorisation. Il vous est soumis pour d'éventuels amendements, dont je vous demande de me faire part dès que possible. Vos propositions ou critiques seront transmises à DAUMEZON, et diffusées en septembre pour que vos sections puissent se réunir à l'automne.

Bonnes vacances
Cordialement à vous

Charles BRISSET
Secrétaire Général

L'Assemblée Générale de février 1972 a décidé que dans les régions se tiendraient des réunions en vue de rédiger un texte fixant les impératifs d'une organisation psychiatrique adaptée aux soins des malades. En vue de permettre la réflexion préalable à ce travail, le texte suivant a été proposé au Conseil syndical du 18 juin 1972 qui a décidé d'en faire la diffusion auprès des Conseillers syndicaux.

I – Le 15 mars 1960, le Ministère de la Santé Publique proclame que l'équipement psychiatrique doit être conçu en organisant des institutions ayant compétence territoriale en vue d'assurer la continuité des soins.

Cette démarche s'inscrit dans l'une des pratiques habituelles de l'Administration qu fixe des perspectives à long terme dans un but prospectif et cela d'autant plus que la situation à laquelle elle a à faire face est plus criticable. La forme adoptée, à savoir la circulaire, recommandation plutôt que réglementation impérative, est particulièrement significative.

II – La situation de la Psychiatrie depuis 1960 s'est modifiée essentiellement sous l'influence de deux ordres de faits :

– d'une part le conventionnement des psychiatres privés a eu pour effet la multiplication considérable de cette catégorie de praticiens,
– d'autre part les services psychiatriques publics ont connu un mouvement qui a environ doublé l'effectif médical des services.

Nouvelles d'Hier...

Il est probable que de ces deux phénomènes, c'est le premier qui est le plus important, entraînant le recours à un traitement psychiatrique de nouvelles catégories sociales et aussi de désordres qui jusqu'ici n'étaient pas propres au spécialiste.

Dans le même temps, l'usage des médicaments psychotropes s'est considérablement accru, permettant un exercice psychiatrique très différent :

– pour les psychiatres sans insertion dans une institution privée ou publique : possibilité de relative prise en charge jusque-là impossible ou impraticable,
– pour les psychiatres insérés dans les institutions, possibilité d'adjoindre une pratique extra-hospitalière jusque-là sans support relationnel concret.

III – Il n'est pas inutile de rappeler que l'état de l'appareil psychiatrique en 1960 donnait lieu à des critiques sévères : c'est rarement que l'Hôpital Psychiatrique apparaissait comme le « lieu où tout était mis en œuvre pour donner aux patients les meilleures chances de guérir ».

Le malaise des psychiatres s'exprimait en particulier lors des Journées de l'Évolution Psychiatrique. Pour si large qu'en fût le recrutement, on doit reconnaître qu'elles réunissaient, et surtout entendaient, les représentants les plus activistes, ces Journées traçant plus de perspectives de réforme qu'un tableau rigoureux de la situation de départ.

C'est compte tenu de cette demande que la revendication d'une organisation dite « de secteur » trouvait sa place privilégiée dans les résolutions.

IV – Par la suite, le secteur a été investi de façon variée par des groupes d'intérêts divers :

– arme tactique dans la lutte contre les Universitaires,
– arme tactique pour tenter d'obtenir le classement des services psychiatriques en 2ème catégorie 1er groupe ; comme il arrive souvent dans ces batailles cette arme est en train de changer de mains et risque bientôt de permettre au pouvoir de refuser le classement en 1er groupe à la plupart des psychiatres publics,
– espérance eschatologique pour les croyants,
– bête apocalyptique pour les praticiens privés nostalgiques d'une médecine strictement libérale que la Sécurité Sociale a déjà tuée en faisant naître une nouvelle pratique.

V – Il est difficile, d'autre part, d'avancer une schématisation des motivations des Pouvoirs publics : on ne peut manquer de relever la contradiction entre la proclamation du principe du libre choix dans l'article 1er de la Loi Hospitalière et le désir technocratique d'organiser une médecine sociale de soins. Cette contradiction recoupe le contraste entre les proclamations d'intention et la médiocrité des moyens. On est autorisé à penser que les pouvoirs publics ont cru pouvoir se tirer de difficulté en adoptant une formule qu'avaient fournie certains psychiatres : « la Psychiatrie a davantage besoin d'hommes que de murs ou de lits ». Toutefois, l'adoption littérale de cette proposition aboutit à créer en matière de psychiatrie sociale une carence de moyens semblable à celle dont la Psychiatrie hospitalière se plaignait à juste titre.

Déclarer que la nomination préalable d'un psychiatre permettra à ce dernier de consacrer son temps à des travaux d'agent immobilier que l'Administration ne peut assurer, est une assez triste ironie, et signifie aussi un aveu de méconnaissance ou, au mieux, de négation de tout savoir psychiatrique.

VI – En tout cas, le fait que la politique de secteur était, et reste, brandie comme arme et étendard, a permis de faire de son adoption un moyen de chantage sur les Médecins des Hôpitaux Psychiatriques, et a interdit du même coup que soient déterminées les conditions minima de fonctionnement des organismes qu'on se proposait de créer. Or, il ne faut jamais perdre de vue que la Psychiatrie come toutes les branches de la Médecine suppose des modes opératoires différents selon les équipements humains et matériels dont elle dispose. Une série de **seuils absolus** existe dont la méconnaissance condamne les projets à l'absurdité.

On pourrait remarquer que des difficultés semblables se rencontrent en matière d'enseignement : l'absence de recrutement d'enseignants, l'absence de crédits de fonctionnement, a perpétué la carence de formation au moment où on déclarait celle-ci plus nécessaire et où on mettait en place des organisations privées dans le même instant de tout moyen (je veux parler, et sans doute m'a-t-on compris, des Commissions de Psychiatrie).

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

Nouvelles d'Hier...

VII – La situation psychiatrique, dans quelque domaine que ce soit, et dans la majorité des pays, est caractérisée par l'existence de façades ténues cachant mal l'absence de moyens :

– le psychiatre public investi de la « responsabilité » d'un secteur alors qu'aucun texte ne prévoit même s'il doit être consulté pour l'organisation dudit, est aussi démuni que le Médecin des Hôpitaux Psychiatriques accablé par un service de centaines de patients pour lesquels il peut à peine prescrire des drogues dans un cadre dont l'inorganisation matérielle est fixée par une administration dont il est aujourd'hui plus exclu qu'il ne le fut jamais,

– le psychiatre privé contraint de limiter son action en raison de la médiocrité du remboursement de son client n'est pas mieux armé,

– et ce n'est pas le lieu de s'étendre sur l'inexistence de toute recherche psychiatrique véritable.

Certes cette situation se retrouve à peu près à tous les niveaux et dans tous les pays : la cruelle conséquence immédiate en est le hiatus qui existe pour le plus grand nombre de patients entre les soins nécessaires et l'indigence de traitement qui peut être réellement administré.

VIII – Dans les pays qui ont opté pour une planification rigoureuse, le niveau des soins a été établi de façon à permettre l'utilisation standard de la totalité des psychiatres : cela signifie l'exclusion de toutes sortes de techniques onéreuses en temps de techniciens spécialisés et un quadrillage de la population constamment contrôlée dans son activité et ses déplacements.

Dans les pays ayant conservé une organisation libérale de la Médecine, le décalage ne peut être que plus criant entre les patients qui sont l'objet de technique onéreuse et ceux qui sont réduits à n'être qu'objet d'assistance. **La Psychiatrie de secteur n'est autre chose qu'une tentative pour élever les standards de cette dernière catégorie.** Il reste que, sauf bouleversement politique et culturel venant faire basculer la population française dans le premier registre, la politique ne peut se fixer qu'un double but :

– élever le standard de base du secteur,

– permettre la poursuite d'une pratique plus perfectionnée et plus onéreuse, et cela dans le double domaine public et privé, autorisa ainsi le progrès qu'une planification rigoureuse forclos.

Il ne semble pas qu'un *Syndicat des Psychiatres Français*, réellement représentatif, puisse présenter d'autre revendication et en corollaire, le Syndicat se doit de présenter de façon lisible l'ensemble et non par une part seulement des conditions permettant d'appliquer les techniques de soins adaptées à la majorité des citoyens du pays.

IX – La première exigence est que le sujet malade puisse trouver à proximité, dans le cadre médical ordinaire, le conseil et le secours adéquats. C'est dire que la première condition à réaliser est l'enseignement psychiatrique du praticien – j'insiste bien « du praticien » et non « du psychiatre » –. Pour que cet enseignement soit utilisable, il faut que le praticien bénéficie de conditions de travail permettant son utilisation. Trois revendications en découlent :

a) mise en place d'organisation de formation des praticiens,

b) mise en place d'une formation psychiatrique des étudiants,

c) aménagement du remboursement de la consultation à contenu psychiatrique.

X – La seconde exigence est la nécessité d'aménager le recours au psychiatre de préférence par le canal du généraliste. Tout recours direct est de nature à provoquer une inflation de la demande psychiatrique et une distorsion aboutissant à des perversions variées. Ce recours ne peut se concevoir ni dans une perspective exclusivement publique, ni dans une perspective exclusivement privée :

– d'une part une attitude totalement libérale ne permet pas d'aboutir à une implantation suffisamment égale des psychiatres,

– d'autre part le caractère essentiellement individuel du recours psychiatrique s'accommode mal de la fonctionnarisation du psychiatre. On peut tenir le percepteur pour agent de l'État, il est difficile qu'il en soit ainsi pour le médecin.

Nouvelles d'Hier...

Quels que soient les présupposés ; force est de constater que l'intervention publique se situe dans les zones où l'action est la plus onéreuse, comme on dit aujourd'hui la plus déficitaire (on mesure les limites qu'impose le fonctionnement faussement libéral de la Sécurité Sociale à cet égard : et la nécessité de la séparation entre Sécurité Sociale et Santé Publique). On peut déduire de ces considérations les revendications suivantes :

a) formation d'un nombre suffisant de psychiatres privés,

b) fourniture à ces derniers de conditions de travail décentes (cf. remboursement des actes, *etc.*),

c) édification d'un appareil psychiatrique de bonne qualité susceptible de prendre en charge les problèmes que la psychiatrie privée est amenée obligatoirement à négliger.

C'est à ce niveau que se situe l'étude de l'organisation du secteur.

XI – La forme de document la plus satisfaisante consiste à déterminer les contraintes auxquelles doit obéir l'institution du secteur pour pouvoir remplir son rôle, à savoir répondre aux impératifs de traitement des patients.

Un plan adapté consiste à considérer trois colonnes :

– d'une part ce qui peut être constaté chez le patient, et orienter obligatoirement la politique de soins,

– dans une seconde colonne, ce que le médecin en conclut pour organiser les soins,

– dans une troisième colonne, les caractéristiques auxquelles doit obéir l'organisation du secteur.

Il semble que si toutes les régions réfléchissent sérieusement et nous fournissent de nombreux exemples sous cette forme, leur réunion et leur collection permettront d'établir un catalogue à peu près exhaustif et en tout état de cause, dans la mesure où les conclusions concernant l'organisme de secteur apparaîtront comme le résultat d'un syllogisme irrécusable, elles auront une force contraignante à laquelle devront se soumettre les responsables d'organisations.

C'est au hasard que sont fournis les exemples suivants :

– A –

Les patients psychiatriques sont souvent peu coopérants voire opposants ; ils sont parfois même assez sérieusement invalides.

Le patient doit pouvoir être assez près du psychiatre et de l'équipe psychiatrique pour pouvoir l'atteindre ou pouvoir être atteint par ces derniers.

Le territoire du secteur doit être assez limité, établi en fonction de facilités de communications permettant au patient de se rendre au lieu de consultation ou au lieu de soins dans les meilleures cnditions.

– B –

Le malade requiert des soins, un encadrement social, la psychothérapie s'organise en fonction de l'aménagement d'identifications variées.

La prise en charge est collective par des personnes diverses.

Le secteur doit fournir une pluralité de techniciens.

– C –

Les troubles et l'effacement des troubles sont en partie fonction des réactions du patient à l'environnement.

Il en résulte que l'entreprise thérapeutique passe par la fourniture d'environnement et de relations variées, d'objets d'identification divers.

La prise en charge par le secteur ne peut se résumer à la rencontre d'un médecin ou d'un technicien. Elle postule une pluralité de techniciens.

* * * * *

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN*

Janvier-Février 2018

– La stratégie nationale de santé a été publiée au Journal Officiel le dernier jour de l'année 2017 et repose sur 4 grands axes : la prévention et la promotion de la santé dans tous les milieux et à tous les âges de la vie ; la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ; la nécessité de garantir la qualité ; la sécurité et la pertinence des soins ; l'innovation.

Nous n'avons rien à dire de particulier sur la pertinence de ces axes hormis qu'un seul cible directement les soins. Il serait essentiel que les responsabilités de cet axe spécifique soient partagées avec les médecins, en rappelant que la médecine s'exerce à l'hôpital mais aussi en ville, et que s'il existe des médecins salariés, il existe encore des médecins libéraux. En région des tendances lourdes montrent que ces questions de qualité, de sécurité et de pertinence des soins, avec la mise en place des Structures Régionales d'Appui (SRA) ou autres Contrats d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficience des Soins (CAQUES) sont confiés aux directeurs d'établissements ou autres responsables des cellules qualité desdits établissements. C'est juste irrecevable !

* * *

– Le Syndicat des Médecins Libéraux (SML), centrale syndicale à laquelle nous adhérons, a voté en ce début d'année son adhésion à la convention médicale. La CSMF reste le seul syndicat représentatif de la profession à ne pas adhérer à la convention. Ainsi le SML peut d'ores et déjà participer aux négociations sur la télémédecine et sur la compensation de la hausse de la CSG. Ce sont des thèmes importants pour les psychiatres libéraux. Les psychiatres du *Syndicat des Psychiatres Français (SPF)* adhérant au SML pourront à nouveau siéger dans les instances conventionnelles nationales, régionales et départementales. Nous pourrons mieux y représenter nos intérêts et y soutenir nos confrères.

Nous tiendrons informés nos adhérents des avancées des négociations et de leurs implications sur nos tarifications.

* * *

– Le Docteur Maurice BENSOUSSAN a proposé de créer une commission psychiatrie et santé mentale au sein de la Conférence Nationale des URPS. Il s'agira d'étendre les possibilités de représentation sur le plan national des psychiatres libéraux. Faites vous connaître, si vous êtes intéressés, auprès de vos URPS.

* * *

– Le projet d'instruction, du Plan Territorial de Santé Mentale détaille notamment les « services attendus » sur les territoires de santé mentale, le rôle des Agences Régionales de Santé (ARS), le calendrier et les modalités de contractualisation des projets territoriaux de santé mentale.

L'objectif de l'instruction est d'accompagner les acteurs et les ARS dans l'élaboration des PTSM. Il vise à laisser une place aux acteurs de manière à limiter les risques de décisions pyramidales prises par certaines ARS.

Le *SPF* salue cette instruction car elle donne toutes leurs places aux acteurs des territoires et en particulier aux psychiatres libéraux. Les modalités d'association des acteurs sont précisées ainsi que le rôle des ARS. N'hésitez pas à nous solliciter pour être accompagné sur vos territoires dans la constitution de ces PTSM.

* * *

– Les médecins libéraux avaient jusqu'au 31 janvier pour déclarer leur ROSP qui n'a plus de volet « organisation du cabinet ». Le nouveau terme technique est le forfait structure. Si vous n'avez rien fait, vous serez automatiquement crédité des items antérieurs, mais pour bénéficier de l'ensemble des avantages, il faut les renseigner directement sur votre Espace Pro. Le délégué de l'assurance-maladie peut aussi vous guider.

* Psychiatre, Président du *Syndicat des Psychiatres Français*.

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION pour 2018

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le ❒ Professeur ❒ Docteur Prénom : ..... Nom : .....

Exercice professionnel : ❒ libéral ❒ hospitalier ❒ salarié

..... @ .....

.....

.....

☎ .....

.....

règle sa **cotisation pour : ❒ 2018** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2018* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2018
❒ Psychiatres **en exercice depuis plus de 4 ans**	365 €
❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans**	305 €
❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 2 ans**	235 €
❒ Psychiatres **en formation** (sur justificatif)	90 €
❒ Psychiatres **n'exerçant plus**	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,
à retourner : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

*** Sont inclus dans cette somme :**

– un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue ***Psychiatrie Française*** ;

– un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information ***La Lettre de Psychiatrie Française*** ;

– un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique ***« Petites annonces »*** de *La Lettre de Psychiatrie Française (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).*

– ***et aussi*** **:**

- des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
- des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60
contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

COLLOQUE

Dans le cadre des *Rencontres de l'AFP*

L'*ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*

PROPOSE

les Septièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« L'identité »

(N° d'agrément OGDPC : 2391)

le vendredi 6 juillet 2018 : de 14 heures à 18 heures
et le samedi 7 juillet 2018 : de 9 heures à 18 heures
au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)

ARGUMENT

« C'est faux de dire : Je pense : on devrait dire : On me pense. – Pardon du jeu de mots. –
Je est un autre. Tant pis pour le bois qui se trouve violon, et nargue aux inconscients, qui ergotent sur ce qu'ils ignorent tout à fait ! »

Arthur Rimbaud (1871)

Après avoir conduit une réflexion sur *L'Humanisme, Le Temps, L'Altérité*, les rapports entre *Science et psychiatrie*, la créativité « La *création* » et la pensée *« Qu'est-ce que penser »*, nous nous intéresserons à présent à **l'identité** dans une démarche pluridisciplinaire qui caractérise maintenant nos Rencontres.

Ce concept occupe une place de plus en plus importante dans notre société et au-delà nous interpelle particulièrement au niveau de notre pratique clinique.

L'identié qui reste, quel que soit le champ abordé, à définir d'une manière permanente constitue un objet d'étude tout à fait essentiel.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

M. ANISSIMOV, G. APTER, F. BENSLAMA, A. BENSOUSSAN, D. BOUKOBZA, S. DUPOUY, J.-L. GRIGUER, A. JOLI, M. MAFFESOLI, L. SCHMITT, J.-L. SUDRES, S. TORDJMAN, G. VERGNON

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Yves COZIC, Bruno GALLET,
Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

**Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'*Association Française de Psychiatrie* :
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – secretariat@psychiatrie-francaise.com**

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

COLLOQUE

PROGRAMME

Les Septièmes Rencontres de Suze-la-Rousse
« L'identité »
au château départemental de Suze-la-Rousse

Vendredi 6 juillet 2018

13h30 – 14h00 : Accueil des participants

14h00 – 14h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Jean-Yves COZIC, Président de l'*Association Française de Psychiatrie (AFP)*
Maurice BENSOUSSAN, Président du *Syndicat des Psychiatres Français (SPF)*

APRÈS-MIDI

*Sous la Présidence de **Jean-Louis GRIGUER**, Psychiatre des Hôpitaux, Secrétaire Général de l'*Association Française de Psychiatrie

14h15 – 15h00 : Titre de la communication non communiqué
Fethi BENSLAMA (Paris), Professeur de Psychopathologie.

15h00 – 15h45 : Romain Gary le caméléon
Myriam ANISSIMOV (Les Arques), Écrivain.

15h45 – 16h00 : Discussion avec la salle

16h00 – 16h15 : *Pause*

16h15 – 17h00 : Titre de la communication non communiqué
Gisèle APTER (Le Havre), Professeur de Pédopsychiatrie à l'Université de Rouen.

17h00 – 17h45 : Chemins identitaires en art, art-thérapie et médiations thérapeutiques : déliaisons d'une liaison ou liaisons de déliaisons ?
Jean-Luc SUDRES (Toulouse), Professeur de Psychologie (Psychopathologie Clinique).
Laurent SCHMITT (Toulouse), Professeur de Psychiatrie.

17h45 – 18h00 : Discussion avec la salle

OPTIONS :
19h00 – 20h30 : Lecture-spectacle : Festival de la correspondance à Grignan
À partir de 20h30 : À l'issue de la lecture, Dîner à Grignan

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 100 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 7 juin 2018**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

au Château de Suze-la-Rousse – ☎ 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Office du Tourisme de Suze-la-Rousse
avenue des Côtes du Rhône – 26790 SUZE-LA-ROUSSE
☎ 04 75 04 81 41 – ot.suze-la-rousse@wanadoo.fr

COLLOQUE

PROGRAMME

Les Septièmes Rencontres de Suze-la-Rousse
« L'identité »

au château départemental de Suze-la-Rousse

Samedi 7 juillet 2018

MATIN

Sous la Présidence de ***Michel BOTBOL****,*
*Secrétaire Général Adjoint de l'*Association Française de Psychiatrie

9h00 – 9h45 : **Identité(s) et histoire : un apparentement difficile ?**
Gilles VERGNON (Valence), Historien, maître de conférences habilité en histoire contemporaine. Sciences Po Lyon.

9h45 – 10h30 : **De l'identité aux identifications**
Michel MAFFESOLI (Paris), Professeur émérite à la Sorbonne.

10h30 – 10h45 : **Discussion avec la salle**

10h45 – 11h00 : *Pause*

11h00 – 11h45 : **Identité et identification : Derrida, le marrane**
Jean-Louis GRIGUER (Montéléger), Psychiatre des Hôpitaux, Chef de Pôle, Docteur en philosophie.

11h45 – 12h30 : **Identité et schizophrénie : approche phénoménologique des anomalies de l'expérience de soi**
Adrien BENSSOUSSAN (Toulouse), Interne en psychiatrie CHU de Toulouse.

12h30 – 12h45 : **Discussion avec la salle**

12h45 – 14h00 : *Déjeuner libre (OPTION)*

APRÈS-MIDI

Sous la Présidence de ***Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG****,*
*Vice-Présidente de l'*Association Française de Psychiatrie

14h00 – 14h45 : **Titre de la communication non communiqué**
Sylvie TORDJMAN (Rennes), Professeur de Pédopsychiatrie et Chef de Pôle, Univ. Rennes 2.

14h45 – 15h30 : **Crise et critique de l'identité**
Arlette JOLI (Bordeaux), Philosophe, Responsable du Séminaire Philo-Psy, CH C. Perrens.

15h30 – 15h45 : **Discussion avec la salle**

15h45 – 16h00 : *Pause*

16h00 – 16h45 : **Le rêve, un vecteur de l'identification (titre provisoire)**
Dominique BOUKHABZA (Marseille), Psychanalyste, Ancien psychiatre des Hôpitaux.

16h45 – 17h15 : **Intérêt d'une approche phénoménologique de l'identité dans la pratique psychiatrique. Le concept d'« identité narrative »**
Sylvain DUPOUY (Montauban), Praticien Hospitalier. Psychiatre de l'Enfant et de l'Adolescent. Psychothérapeute en Approche en Centrée sur la Personne. Centre Hospitalier de Montauban.

17h15 – 17h30 : **Discussion avec la salle**

17h30 – 17h45 : **CLÔTURE DES RENCONTRES**
François KAMMERER, Vice-Président de l'*Association Française de Psychiatrie*

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les Septièmes Rencontres de Suze-la-Rousse
le vendredi 6 et le samedi 7 juillet 2018
au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)

*Bulletin d'inscription à retourner à l'*Association Française de Psychiatrie *accompagné du chèque correspondant :*
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ❒ M. ❒ Pr ❒ Dr ❒	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel : Libéral : ❒ Salarié : ❒ Hospitalier : ❒	N° RPPS : N° Adeli :
Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui ❒ Non ❒	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part aux Septièmes Rencontres de Suze-la-Rousse, les 6 et 7 juillet 2018,
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous *(chèque à l'ordre de l'*Association Française de Psychiatrie*) :*

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT le 15 mai 2018 (le cachet de la poste faisant foi)	APRÈS
Tarif Général	❒ 250 €	❒ 280 €
Membres de l'*AFP* *(sur justificatif)*	❒ 150 €	❒ 180 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi *(sur justificatif)*	❒ 100 €	❒ 140 €
Formation Professionnelle ➢ **Hors DPC :** numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 *(avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)*	❒ 350 €	❒ 400 €
➢ **DPC :** (N° agrément 2391) – **Sous réserve de l'accord de l'ANDPC concernant le programme.** **Nous contacter soit par téléphone ☎ 01 42 71 41 11 – soit par mail secretariat@psychiatrie-francaise.com** • **Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC pris en charge par l'ANDPC et indemnisation du participant (si validation des 3 étapes), chèque de caution de 450 € à fournir à l'inscription** • **Salariés et hospitaliers :** Ces frais de formation seront pris en charge par votre établissement dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'*AFP* et votre employeur		
• **OPTION par personne :** Pour toutes les personnes même celles en DPC : merci de régler les options suivantes : – le 6 juillet 2018 : Dîner et participation au Festival de la correspondance à Grignan – le 7 juillet 2018 : Cocktail déjeunatoire sur place	**Nombre de personnes à indiquer** ..... x 45 € = ... x 40 € =	..... x 50 € = ... x 45 € =
TOTAL GÉNÉRAL =	.....	.....
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 320 € + OPTIONS éventuelles *(les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont pas assurées sur place)*		

Le ..... 2018 Signature :

LIEU DU COLLOQUE

au Château de Suze-la-Rousse – ☎ 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Office du Tourisme de Suze-la-Rousse
avenue des Côtes du Rhône – 26790 SUZE-LA-ROUSSE
☎ 04 75 04 81 41 – ot.suze-la-rousse@wanadoo.fr

* Session de formation financée par l'OGDPC et réservée aux médecins suivants : gériatre/gérontologue, médecin d'urgence, médecin du travail, généraliste, neuropsychiatre, pédiatre, psychiatre, santé publique et médecine sociale.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

LIVRES EN IMPRESSIONS

L'EXTASE TOTALE
Le IIIème Reich, les Allemands et la drogue

Jean-Claude GRULIER

L'histoire du IIIème Reich étudiée dans ses faces et recoins nous semblait connue pour l'essentiel. Les écrits traitant de cette époque et de ses acteurs ont été abondants et ne cessent de l'être au risque de faire pâlir le reste de l'histoire (il n'y manquera bientôt qu'un « Adolf pour les nuls »). Et pourtant, l'« extase totale », ce livre passionnant, remarquablement écrit et très documenté nous révèle un aspect méconnu de cette période : le IIIème Reich fut une ère de consommation courante, intense et parfois frénétique de drogues de synthèse, produits d'une industrie chimique allemande prospère.

Après la 1ère guerre mondiale, le marché des opioïdes était devenu pour l'Allemagne une économie nouvelle et florissante. Au début du 19ème siècle, Sertürner, un jeune et génial assistant pharmacien avait isolé la morphine de l'opium révolutionnant par là le traitement de la douleur. À peine plus de cent ans plus tard, le pays est l'un des plus grands producteurs de morphine et le plus gros exportateur d'héroïne au monde. Quel chemin parcouru !

La petite amphétamine qui est l'actrice principale de cette histoire a de grands effets et sa consommation, toxicomanie socialement admise, qui s'ignore sans vraiment se méconnaître, n'est pas un détail de l'histoire. Comme si le nazisme dans sa prétention n'avait pu être l'antidote au régime « jouisseur » et « décadent » de la République de Weimar et qu'au surhomme, une pilule était nécessaire pour qu'il le soit totalement. Car le IIIème Reich a une face apparente que la propagande expose : celle du mythe aryen, de la pureté raciale, du corps sain qui par essence puise ses ressources et sa santé à la nature ; et l'autre, la face discrète, peu radieuse, l'imperfection de cette nature.

La méthylamphétamine de l'usine Temmler, lorsqu'elle est commercialisée en 1938 sous le nom de pervitine, n'apparaît pas comme une drogue véritable, mais plutôt comme un stimulant, un fortifiant, car la toxicomanie, la « vraie » est classée par le IIIème Reich dans la pathologie mentale et traitée comme telle. Le produit aura de vastes indications : la fatigue même modérée, la dépression, l'hypotonie, la narcolepsie, la frigidité, les effets de la ménopause, le baby blues, le trac, le mal de mer, le vertige, le rhume des foins, la schizophrénie. Elle fera le bonheur de la ménagère qui ne déteste pas les pralines Hildebrand (avec dans chaque truffe la dose de 5 cp quand même).

Ouvriers, routiers, infirmières l'utiliseront et les médecins y auront recours afin d'accélérer le travail des équipes soignantes (on dirait maintenant « fluidifier le parcours de soins » comme si les patients étaient une masse gélifiée qu'il fallait liquéfier... j'allais dire liquider !!! inconscient quand tu nous tiens !). Qu'à partir de 1939 une ordonnance soit exigée pour la délivrance du produit n'en freine pas la consommation : face aux conditions de vie qui se dégradent, la drogue aide comme elle peut à supporter les affres du quotidien et les deuils.

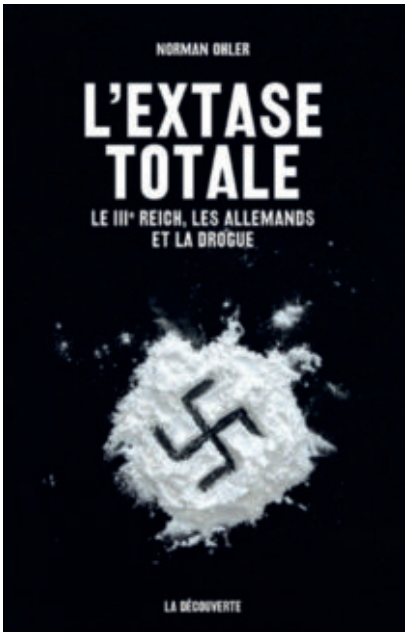

Auteurs : Norman OHLER
Éditeur : La découverte
Collection : La personne en médecine
Date de parution : novembre 2017
ISBN : 978-2-7071-9072-7
Pages : 250
Prix : 21,00 €

Dans son lancement et sa diffusion, la pervitine aura bénéficié de techniques de marketing déjà éprouvées. Indications multiples, situations multiples, il n'y a pas de métier qui, dans la course au rendement, n'y ait recours. Car le rendement est la visée, le but, le devoir d'État et l'on peut tabler sur les vertus du produit qui crée une euphorie, décuple l'attention et la précision, provoque une hypervigilance et permet de se passer de plusieurs nuits de sommeil. Pas de métier qui n'y ait recours et surtout le métier des armes lorsqu'il s'agit de pousser la machine combattante à son degré le plus percutant. La percée de Sedan et l'invasion éclair de la France par les panzers de Von Manstein, Guderian, Rommel montrent les effets de cette machine remontée. Aux plus hauts niveaux de l'armée et du parti, la drogue alimente les rouages.

Alors tout de même, si il n'en restait qu'un, le Führer serait-il celui-là, sobre, chaste, modèle d'ascétisme ayant un penchant prononcé pour la salade et les nourritures végétales ? La réponse à cette question est dans l'histoire de la relation d'Hitler à son médecin le docteur Theodor Morell. Ce praticien dont le Führer s'est attaché les services (mais qui a attaché l'autre ?), est un médecin pratiquant la diathermie, les bains hydroélectriques, la radiographie haute fréquence et le traitement vitaminé. Intrigant, charlatan, affairiste peu scrupuleux et grassement rémunéré, il médicamente à tour de bras le chef de l'État car celui-ci, hypocondriaque, vit dans la hantise du cancer de l'estomac. Les spasmes digestifs conduisent à la prise d'Eucodal, un opioïde, 24 fois par jour. Les autres traitements consistent en prescription d'hormones, de compléments immunitaires, d'extraits de placenta, de produits à base de testicules de taureaux, de vésicules séminales et de prostate de taurillon. Polyprescripteur Morell ne s'attarde pas à l'examen de son patient et d'ailleurs celui-ci ne se laisse pas examiner. À l'Eucodal et au reste du chaudron, pharmacologie imaginaire, un terme crypté s'ajoute très souvent : « x », qui désigne un produit dont Morell tait la nature, « x » pluriquotidien qui conforte l'hypothèse de polytoxicomanie, d'autant que la « vitamultin », préparation morellienne, contient une part notable d'amphétamines.

Hommes du monde, gratin du parti, aristocrates, ambassadeurs, célébrités du sport et du monde du cinéma, Benito Mussolini, les industriels Krupp et Tyssen : la clientèle de Morell est huppée, clientèle de « fonctionnels » que fidélisent les potions administrées avec mystère et science. Il ne rechignera pas à approvisionner l'égérie du cinéma allemand Léni Riefenstahl en suppositoires de morphine.

L'absence de scrupule est criant lorsque sur le front de l'Est, Morell organise ses usines et récupère les abats et les glandes des animaux de dix-huit abattoirs ukrainiens. Il faut élaborer des « médications organothérapiques » faites de glandes animales, de jus de carotte et de sang séché. L'affaire est lucrative. Lorsque la matière première manque, Morell n'hésite pas à utiliser des foies parasités par des trématodes ou des douves, ce qui tient plus du recyclage des détritus que de la confection d'un remède. Il use de son emprise sur Hitler pour détourner à son profit wagons et poids lourds de l'armée. Utilisant les mêmes influences, Morell se lancera plus tard dans le commerce de l'opium.

Depuis 1941, il n'y a pas eu un jour du dictateur sans Eucodal. Le changement d'humeur qu'une euphorie pathologique envahit, le sentiment de toute-puissance, la perte de contact avec la réalité qui surgissent très vite après l'injection signent la toxicomanie ; comme l'abattement, l'anxiété, le repli avant la piqûre que le Führer réclame et parfois implore traduisent l'état de manque. D'ailleurs, depuis l'attentat du 20 juillet 1944, Hitler ne peut plus se passer de cocaïne.

La défaite de l'Allemagne est certaine, à moins d'armes miracles. Un espoir naît de ces petits sous-marins de poche qui peuvent approcher et torpiller dans la discrétion, les navires de guerre et de ravitaillement, encore faut-il, dans ces minuscules submersibles pour deux personnes ou dans les torpilles individuelles, pouvoir passer plusieurs jours et plusieurs nuits en immersion, sans repos ni sommeil. La drogue est à nouveau requise : pervitine-eucodal-cocaïne à fortes doses.

Mais la guerre est perdue, perdue la « Endsieg »[1] (la victoire finale), lointaine la « Kraft durch Freude »[2] (la force par la joie). Malgré les drogues, les marins encore enfants ignorent encore où sont leurs rêves mais ils devinent avec certitude le chemin de leurs cauchemars.

[1] Mot du vocable nazi.
[2] Mouvement de loisir nazi.

PENSEZ À ADRESSER
VOTRE BULLETIN D'ABONNEMENT
À LA *LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE*
QUE VOUS TROUVEREZ
EN PAGE 2

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

HISTOIRE DE LA MÉDECINE
Suivie de
ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE DE LA PSYCHIATRIE DANS L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Robert M. PALEM

HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET NAISSANCE DE LA PSYCHIATRIE SELON HENRI EY

« De nos jours, entraînée dans un tourbillon de découvertes, la médecine est comme étourdie. Ivre d'analyses et de nouveautés, elle aspire à une minute de synthèse. Elle voudrait pouvoir reprendre haleine sous les platanes de Cos. »

(René LERICHE[1])

Chez les EY le pin d'Alep avait remplacé les platanes de Cos, mais Eduardo Luis MAHIEU (de Cordoba, Argentine) ne s'y était pas trompé qui écrivait à Renée EY qu'on venait à Banyuls dels Aspres (entre 1970 et 77) comme jadis on allait rendre visite à HIPPOCRATE dans l'île de Cos.

Dans les années soixante-dix du repos mérité, savouré, Henri EY relit donc les philosophes et les historiens de la Médecine...

Il tient en grande estime Pedro LAIN ENTRALGO (1908-2001), grand historien espagnol de la médecine, auteur de la *Historia clinica* (1950 à Madrid) et Gaston BAISSETTE, écrivain languedocien auteur d'un mémorable *Hippocrate* (Grasset, 1931) devenu introuvable.

Il boucle une Histoire de la Médecine très érudite et profondément originale. Ce devait être, après les balbutiements de l'*Histoire naturelle de la folie* en 1942 (réduite au plan, à l'intention et à l'ambition[2]), une ***Histoire de la psychiatrie dans l'histoire de la Médecine*** : la réponse de l'Histoire et des psychiatres à l'historiographie critique de Michel FOUCAULT (*Histoire de la Folie*, Plon, 1961).

Seule la première partie de l'entreprise était achevée à sa mort, en 1977. On doit au travail d'orfèvre d'Henri MAUREL, élève de EY, psychiatre et helléniste, chargé d'un enseignement d'histoire de la psychiatrie à Toulouse, d'y avoir mis la dernière main pour cette publication posthume. Nous avons été le témoin, sous le pin d'Alep

Auteur : Henri EY
Éditeur : CREHEY (Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey)
Collection / Série : Coll. Clinique et psychopathologie ; 5
Titre original : Naissance de la médecine
Nouvelle édition
Date de parution : décembre 2017
EAN : 978-2-9527-8595-2
Pages : 406
Prix : 38,00 €

centenaire de son jardin, des dernières volontés que le Maître exprimait à son élève pour la rédaction définitive de l'ouvrage, s'il ne parvenait à le finir lui-même. Pressentiment. Le livre parut après sa mort, en 1981, sous le titre de *« Naissance de la médecine »*.

Livre « admirable », étude « profondément originale et unique » sur les antécédents et la naissance de la médecine, a-t-on déjà dit (CH. BRISSET, J.M. SUTTER, ED. L. MAHIEU, R.M. PALEM...). Livre confondant, dirons-nous, par son érudition et sa hauteur de vue, son indépendance d'esprit aussi et surtout vis-à-vis des clichés avantageux et autres images d'Épinal véhiculés par de fort beaux esprits, depuis des lustres, sur la médecine et les médecins.

Le choix du titre était, à l'évidence, un aimable pied de nez à FOUCAULT et sa *« Naissance de la Clinique »* (PUF, 1963), dont EY reconnaissait qu'il y avait là le meilleur livre jamais écrit sur la médecine par le philosophe mais dont il contestait qu'il puisse faire naître la clinique dans la seconde moitié du XVIII[ème] siècle autrement que par un décret assez

(1) En exergue au 1er Congrès international de Morale médicale, Paris (octobre 1955).
(2) Lire la très méritante reconstitution de J. CHAZAUD et L. BONNAFÉ : *La folie au naturel*, L'Harmattan, coll. Trouvailles et retrouvailles, 2005.

arbitraire ou partial, « une analyse socio-idéologique artificielle et artificieuse ». Tout ce que rapporte là FOUCAULT trouverait sa place plus exactement au lieu et à l'époque de la véritable naissance de la Médecine : au cinquième siècle avant J.C.

La médecine n'est pas née au XVIIIème siècle. Elle a vu le jour avec le « cogito » du Médecin de Cos : HIPPOCRATE, descendant d'ASCLEPIOS (ESCULAPE), auquel la maladie est apparue comme objet et la médecine comme savoir possible sur la nature. « C'est HIPPOCRATE, partageant son génie avec celui des Cnidiens, qui a fondé la science médicale. » Ce savoir, devenu possible grâce à la maïeutique opérée par le « miracle grec », c'est tout l'objet de la démonstration d'Henri EY.

Contrairement à une opinion vulgaire couramment répandue... « la pensée magique n'est pas un mode de pensée primitif qui disparaîtrait avec le développement. Il n'est qu'un caractère récessif de l'esprit humain qui, pour dominé qu'il soit par les formes supérieures de son progrès, n'en demeure pas moins toujours et sans cesse rémanent ».

Mais, et là il répète inlassablement la célèbre phrase freudienne : « *Wo es war soll ich werden* » (là où était le ça, le moi doit advenir), tant de fois mise à contribution, là où était l'ombre doit venir la lumière. Cela est vrai pour la Médecine en général, d'un point de vue longitudinal, historique, comme pour l'individu en particulier. L'histoire de l'homme singulier récapitule l'histoire de l'humanité.

Ce qui fait que « La mythologie n'est pas la mère de la Médecine, elle en est l'antithèse la plus absolue, puisque dans sa vision du monde les maux des hommes ne sont jamais que le Mal que se disputent les Dieux… »

« L'avènement de la médecine, c'est la double révolution de l'homme transcendant la couche mythique de son être et de la maladie devenant une modalité de sa nature. L'avènement de la Médecine consiste dans la démythisation de cette partie du Mal qui, dans l'anté-médecine, mythologisait la maladie. » La naissance de la médecine ne s'opère que grâce au « *Miracle Grec* ».

Mais, tout de suite, EY entend se démarquer de RENAN déclarant (à peu de chose près) que les Grecs ont inventé la raison, hors de laquelle il n'y aurait point de salut. « Pour nous, en effet, l'homme est, tout à la fois et éternellement, mythique et raisonnable... Avant les philosophes ioniens la nature existait, comme après le siècle des lumières l'irrationnel n'est pas mort. » Cela veut dire que « l'homme est ainsi fait que de son esprit ne dépend pas l'existence du monde (illusion idéaliste ou solipsiste de l'absolue relativité des choses aux mots), et que son esprit est impuissant à l'expliquer (illusion réaliste ou rationnaliste) ».

La pensée magico-mythique n'est pas qu'une donnée archéologique, n'a pas qu'un caractère vestigial car elle a « accompagné constamment de son contre-point de mystère la lente montée au zénith de la raison, de la pensée grecque, de sa lumière. Elle lui a même survécu... car l'esprit de l'homme ne peut pas, ébloui par cette lumière même, ne pas se sentir toujours attiré par les merveilles de la nuit ».

Dans un chapitre intitulé « *Du péché à la maladie* », EY explique que le grand virage du destin de l'humanité requiert la séparation du mal moral et du mal naturel. Car « cette séparation a bien quelque chose à voir et à faire avec la naissance de la médecine ». Le passage du péché à la maladie est fondateur du savoir médical. « L'idée de maladie, de mal corporel comme objet du savoir médical est antithétique de l'idée de péché. » Bien que l'on sache aujourd'hui que les deux interprétations coexistent encore, pour la plus grande confusion de tous[3].

Avec HIPPOCRATE et l'École de Cos (le *Corpus hippocraticum*), c'est l'introduction de l'idée de nature dans la conception de l'homme et de sa maladie. L'unité du ***Corpus hippocraticum*** réside dans une conception de la nature du corps, et par voie de conséquence, de la nature de ses maladies. On connaît la phrase célèbre d'HIPPOCRATE : « *La nature du corps est le point de départ du discours médical*[4]. »

Après un parcours critique des principaux Traités hippocratiques et un essai de classification (regroupement), EY nous offre une profonde méditation sur le concept de nature, la nature de l'homme et la nature de la maladie. « La nature de la maladie apparaît comme une anomalie quant à la loi de l'organisation de la nature de l'espèce, comme une espèce de cette espèce, mais qui obéit encore à la logique du vivant. » La maladie naturelle est « manquement à la loi de l'organisation de la nature propre ».

Il y a dans cet ouvrage un effort brillant (pathétique ont dit certains, orienté diront d'autres) pour enraciner sa pensée (l'Organo-dynamisme) dans celle des hippocratides, afin de pouvoir mieux, secondairement et tout naturellement, dériver la Psychiatrie de la Médecine[5]. La mort en a voulu autrement, sans avoir le dernier mot, car la leçon a été entendue. Tout comme l'adage, d'HIPPOCRATE précisément : « *Le Médecin Philosophe est l'égal d'un Dieu.* »

Il fallait peut-être bien l'être d'une manière ou d'une autre pour oser dire, en riant tout de même, à Renée BOULAY sa secrétaire : « *Je peux mourir maintenant, la psychiatrie est née !* » Et de faire un énorme pâté avec sa plume sergent major sur sa feuille, en guise de point final. « Il était heureux ce jour-là (témoigne sa fidèle collaboratrice) et depuis lors je me suis demandé s'il n'avait pas la prémonition de sa fin prochaine...[6] ? »

(3) L'histoire du SIDA, prenant le relais de la Syphilis, est dans tous les esprits.
(4) *Des lieux dans l'homme* et Littré VI 278.
(5) La manière, historique comme toujours, dont il l'envisageait, on en a toutefois une bonne idée par deux articles posthumes (en 1977 et 78) que Patrice BELZEAUX a eu l'excellente idée d'accoler à la réédition, en 2017, de la *Naissance de la Médecine*, devenue *Histoire de la Médecine* et *Naissance de la psychiatrie.*
(6) Lettre à R.M. PALEM du 24 avril 1996 (Archives).

Et sans doute l'avait-il en effet (il nous en fit la confidence). Charles BRISSET, son fidèle lieutenant[7], trouve « émouvant » que cette ultime publication de EY soit consacrée au mystère du mal et de la douleur. Il y voit rétrospectivement, écrit-il à Renée EY le 9 juin 1981, « comme un signe à la fois de la vitalité extraordinaire d'Henri EY et de sa perception personnelle de la maladie... Des pages comme celles sur *"Le tragique du Mal"*[8] sont des pages d'anthologie et c'est avec une joie grave et triste à la fois que nous retrouvons celui que nous avons aimé ; et que nous pensons qu'il écrivait sur le mal et la maladie alors qu'il était lui-même en péril »[9]. Et Jean SUTTER de conclure : « Ainsi Henri EY, au-delà de la mort, nous interpelle et nous secoue. On ne peut pas demeurer tout à fait le même après l'avoir lu et je recommande cette lecture à tous ceux que je rencontre...[10] »

[7] Co-auteur avec EY et BERNARD du *Manuel de psychiatrie* (1960). Secrétaire général du *Syndicat des psychiatres français*, dont EY dit dans la préface à « *L'avenir de la psychiatrie en France* » de BRISSET (Payot, 1972) qu'il est « comme moi et avec moi, passionné par les problèmes que pose la place qui revient, qui doit revenir à la Psychiatrie dans la Médecine ».
[8] Page 136 de l'édition d'origine, page 189 de la réédition présente.
[9] Lettre du 17 juillet 1981 (Archives).
[10] Lettre du 15 novembre 1981 (Archives).

La recommandation est toujours valable, trente-six ans après. Merci à Patrice BELZEAUX de nous avoir donné l'occasion de le rappeler sous la forme de ce très beau livre de textes savants et poétiques, de souvenir et d'hommage pour nous ses derniers élèves, en le remettant[11] dans le contexte sociopolitique des années 60-70 (l'*Antimédecine* d'Ivan ILLICH et l'*Antipsychiatrie* de FOUCAULT) et en obtenant d'Henri MAUREL une très brillante et nouvelle Préface ; « reprenant contact avec la langue des Grecs anciens » dit-il, fût-ce pour démontrer au bout du compte que l'enquête de EY dans les écritures passées n'avait d'autre objectif que de nourrir une *réécriture* (la sienne) de l'Histoire, soit une « *méta-écriture* ». Mais quelles splendide écriture et pages d'anthologie auxquelles personne ne peut demeurer insensible !

[11] *Avant-propos de l'Éditeur*, pp. 5-6.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

L'éthique médicale et la bioéthique
SICARD Didier
Paris : PUF - 2017 - Br. - 9,00 €

Après Lacan : le retour à la clinique
PONTALIS J.-B., LAPLANCHE Jean, AUTAGNIER Piera, *et al.*
Paris : Les Éd. d'Ithaque - 2017 - Br. - 22,00 €

Revue française de psychanalyse. 4 (2017). La psychanalyse du Rio de la Plata
Introduction de Marcela MONTES DE OCA
Paris : PUF - 2017 - Br. - 31,00 €

Un autre narcissique : cours 2016-2017
SOLER Colette
Paris : Éd. du Champ lacanien - 2017 - Br. - 15,00 €

Conversations psychanalytiques avec Daniel Widlöcher
WIDLÖCHER Daniel, PÉRIER Antoine, GEORGIEFF Nicolas
Paris : O. JACOB - 2017 - Br. - 22,00 €

Ethno-psychiatrie
ELLENBERGER Henri-Frédéric
Lyon : ENS Éditions - 2017 - Br. - 25,00 €

Autre (L'). 53, Radicalités
Coordonné par Yoram MOUCHENIK et Marie-Rose MORO
Grenoble : Pensée sauvage - 2017 - Br. - 23,00 €

Le silence et la parole contre les excès de la communication
BRETON Philippe, LE BRETON David
Nouvelle édition
Toulouse : Érès - Strasbourg : Arcanes - 2017 - Br. - 13,00 €

Cahiers de Malagar. 26, Penser l'événement
Bordeaux : Confluences - Centre François Mauriac de Malagar - 2017 - Br. - 15, 00 €

La (dé)négation : texte intégral (1925)
FREUD Sigmund
Paris : In press - 2017 - Br. - 4,90 €

Atypies langagières de l'enfance à l'âge adulte : apports de la psycholinguistique et des neurosciences cognitives
Dirigé par Caroline BOGLIOTTI, Frédéric ISEL, Anne LACHERET-DUJOUR
Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur - 2017 - Br. - 35,00 €

Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et les parentalités
Sous la direction de Laurence CROIX et Gérard POMMIER
Toulouse : Érès - 2017 - Br. - 25,00 €

Maintenant, il faut se quitter
CHABERT Catherine
Paris : PUF - 2017 - Br. - 14,00 €

Qu'est-ce que rêver ?
BRUNO Pierre
Toulouse : Érès - 2017 - Br. - 35, 00 €

La psychiatrie en boitant Essai de psychiatrie générale : les fondamentaux
PARRY Jeymo
Paris : L'Harmattan - 2017 - Br. - 42,00 €

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 253 • janvier-février 2018

REVUE *PSYCHIATRIE FRANÇAISE*

RADICALISATION ET RADICALITÉ

2/17 :

- Monique BYDLOWSKI : *Éditorial*
- Yves MANELA : *Le piège effrayant de l'utopie islamique*
- Entretien de Fethi BENSLAMA avec Monique BYDLOWSKI et Salah MENIA
- Alain KSENSEE : *Une Terreur sans Paroles*
- Alice CHERKI : *Désastres subjectifs et « radicalisation »*
- Roger TEBOUL : *Entre destructivité et indésirabilité : les barbares*
- Arthur DREYFUS : *La République n'est pas la nuance (la philosophie, si)*
- Alain KSENSEE : *Lettre pour Arthur Dreyfus*
- Serge HEFEZ : *Folies radicales*
- Jean-Luc VANNIER : *Réflexions psychanalytiques sur le terrorisme djihadiste*
- Pablo VOTADORO : *Le djihadisme adolescent ou la version moderne du joueur de flûte d'Hamelin*
- Philippe GUTTON : *Bref essai afin de penser la transgression adolescente*

ENVIE DE LIRE

- *Le djihad et la mort* d'Olivier ROY, ouvrage analysé par Maya EVRARD
- *Les Revenants* de David THOMSON, ouvrage analysé par Salah MENIA

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

2/17 :
RADICALISATION ET RADICALITÉ

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

❑ Mme ❑ M. ❑ Pr ❑ Dr :

Nom : .....

Prénom : .....

..... @.....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ ....

Commande ..... exemplaire(s) du **N° 2/17** x 25 € = ... €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

– **Pour le N° 254 : le 16 février 2018 au plus tard, pour une parution semaine 10.**
– **Pour le N° 255 : le 23 mars 2018 au plus tard, pour une parution semaine 15.**
– **Pour le N° 256 : le 27 avril 2018 au plus tard, pour une parution semaine 20.**
– **Pour le N° 257 : le 1er juin 2018 au plus tard, pour une parution semaine 25.**
– **Pour le N° 258 : le 7 septembre 2018 au plus tard, pour une parution semaine 39.**
– **Pour le N° 259 : le 12 octobre 2018 au plus tard, pour une parution semaine 44.**
– **Pour le N° 260 : le 16 novembre 2018 au plus tard, pour une parution semaine 49.**

(réf. 4130) **75 – PARIS 12ème – Collaboration en cabinet libéral**, secteur 2. Contacter Dr B. LÉVY – ☎ 06 50 98 96 38 – baj.levy@gmail.com

(réf. 4131) **92 – MEUDON –** Le CMPP **Recherche Psychiatre** 8h Hebdo (lundi). Contacter le Dr BERNELLE – ☎ 06 70 22 76 72

CPA - LÉOPOLD BELLAN
(Centre de Phonétique Appliquée)
63/65, av. Parmentier - 75011 PARIS

CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique)

RECHERCHE

1 OU 2 MÉDECINS PÉDOPSYCHIATRES

(orientation psychanalytique souhaitée
formation en thérapie familiale appréciée)
3 ans d'ancienneté en CDI

– poste à pourvoir dès à présent
à 0.16 ETP soit 6h30 hebdomadaires

– poste à pourvoir courant 2018
à 0.75 ETP

Dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire en ambulatoire, il s'agit de rencontrer les enfants et leurs parents lors des admissions, de conduire des suivis et d'animer des réunions de synthèse et éventuellement des groupes thérapeutiques.

S'adresser à
Madame Nicole GENESTE, Directrice
CPA Léopold Bellan
63/65, avenue Parmentier
75011 PARIS – Métro : Parmentier
☎ 01 48 05 93 03 – 01 48 05 44 20
06 50 68 17 23
nicole.geneste@fondationbellan.org

(réf. 4132)

Exercez comme psychiatre dans le secteur médico-social en rejoignant l'ARI !

En rejoignant le médico-social,
vous ferez partie d'un secteur incontournable dans le champ de la santé mentale et du handicap ; vous contribuerez au parcours de vie des personnes accompagnées, enfants ou adultes.

Le médico-social offre une large palette de modalités d'exercice de la psychiatrie : vous pouvez établir des projets de soins, animer et coordonner une équipe, concevoir et porter des projets aussi bien qu'assurer des consultations dans un établissement.

Le travail dans nos établissements et services est géré de manière souple et réactive.

Venez partager les valeurs et l'engagement de professionnels travaillant en équipes pluridisciplinaires (médecin pédiatre, médcin de rééducation, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, neuropsychologue…) au sein d'institutions diversifiées.

Nous recrutons des médecins psychiatres et pédopsychiatres à temps plein et temps partiel
pour les établissements de Marseille, Manosque, Aix en Provence et leurs alentours.

L'ARI est implantée en région PACA et compte quarante établissements : CMPP, CAMSP, SESSAD, Institut Educatif, Thérapeutique et Pédagogique, Institut Médico Educatif, Etablissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés, foyer pour adultes handicapés, hôpitaux de jours…

Institution en plein développement sur son territoire, l'association fonctionne en mode projet et facilite les évolutions de carrière grâce à la mobilité interne.

L'ARI a choisi de professionnaliser ses équipes notamment en développant l'échange et le partage entre professionnels. Nous mettons en place des formations et des groupes de travail inter-établissements, des réflexions thématiques etc.

Si ces opportunités vous intéressent, envoyez votre candidature à :n-marty@ari.asso.fr ou par adresse postale au 26 Rue Saint-Sébastien 13006 Marseille.

(réf. 4133) www.ari.asso.fr

L'ASSOCIATION PEP 84

RECHERCHE
pour son CMPP

UN MÉDECIN PSYCHIATRE OU PÉDIATRE

CDI 70 % ETP

Poste à pourvoir dès à présent

Le médecin psychiatre ou pédiatre du CMPP a autorité, dans le cadre du projet d'établissement, concernant toute action de santé incluant prévention, bilans et soins dispensés auprès de jeunes de 3 à 20 ans. Il coordonne une équipe généralement composée de psychologues, psychomotricien(ne), orthophoniste, assistant(e) social(e), psychopédagogue, secrétaire médicale.

Ses missions sont les suivantes :

- Établir les diagnostics avec l'équipe pluridisciplinaire,
- Poser les indications thérapeutiques, assurer le suivi des projets de soins,
- Assurer les consultations thérapeutiques et les entretiens familiaux,
- Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le cadre du projet personnalisé de l'enfant ou du jeune,
- Piloter les réunions de synthèse, étayer la réflexion des équipes, apporter l'éclairage spécifique du médecin,
- Établir les liaisons nécessaires avec les services de soins et médico-sociaux extérieurs.

Ces missions sont exercées sous l'autorité conjointe de la direction administrative et médicale.

Profil - expériences, compétences :

Qualité d'écoute et d'analyse. Expérience du travail d'équipe et de la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Statut et rémunération :

CCN 66 selon ancienneté en qualité de médecin spécialiste qualifié.

Conditions de travail :

- Poste sur plusieurs antennes,
- Jours de travail modulables,
- Congés scolaires.

Candidature à adresser à :
Direction CMPP – 178, avenue Louis Lépine – 84700 SORGUES
direction@cmpp.fr

Pour tout renseignement vous pouvez appeler
Monsieur DELICHERE ☎ 04 90 02 16 88
ou Madame BOURGEOIS ☎ 04 90 02 16 84

(réf. 4134)

L'*AFP* vous informe de ses prochaines dates de colloques :

➢ le **16 mars 2018**, **à Paris**

➢ les **6 et 7 juillet 2018**, **à Suze-la-Rousse**

➢ le **12 octobre 2018**, **à Paris**

➢ le **16 novembre 2018**, **à Paris**

MERCI DE LES RÉSERVER

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

FORMATION

Le Département de Psychiatrie de l'Adolescent et du jeune Adulte Institut mutualiste Montsouris organise un **séminaire de psychopathologie périnatale**. – Informations et inscriptions : Mme Salima Belferroum – ☎ 01 56 61 69 23 – salima.belferroum@imm.fr

EN FRANCE

Février 2018

PARIS, le 6 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise une formation sur le thème **« Quelle vérité à l'enfant »**. – Informations et inscriptions : APCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

PARIS, le 12 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« Névrose ou psychose : la différence »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

Mars 2018

DIJON, les 2 et 3 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« Thérapie des Schémas (1ère partie) »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

PARIS, le 5 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« Les états limites : l'intersubjectivité en question »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

PARIS, le 13 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise une formation sur le thème **« L'angoisse de castration »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

PARIS, les 16 et 17 : Santé mentale France organise une journée de formation-festival théâtre sur le thème **« Théâtre sans rideaux II »**. – Informations et inscriptions : Santé mentale France – 31, rue d'Amsterdam – 75008 PARIS – contact@santementalefrance.fr

NEVERS, les 16 et 17 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« TCC de la dépression des personnes âgées »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

PARIS, le 19 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« La manie mélancolie : les états cycliques »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

DIJON, le 30 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« Mindfulness appliqué aux enfants »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

Avril 2018

PARIS, le 3 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise une formation sur le thème **« Gérer nos idéaux »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

PARIS, le 9 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« La paranoïa : l'angoisse de l'autre »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

DIJON, le 27 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« TCC et stress professionnel »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

Mai 2018

PARIS, le 14 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« La schizophrénie : la menace de l'éclatement »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

DIJON, le 27 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« Approche motivationnelle auprès des auteurs de violences sexuelles »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

PARIS, le 29 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise une formation sur le thème **« Le sentiment d'abandon »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

Juin 2018

DIJON, les 8 et 9 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise une formation sur le thème **« Thérapie des Schémas (2ème partie) »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

PARIS, le 11 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise les soirées du lundi sur le thème **« La psychosomatique : le corps sous influence »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

PARIS, le 19 : L'École Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI) organise une formation sur le thème **« De l'attachement au lien »**. – Informations et inscriptions : EPCI – 1, rue Pierre Bourdan – 75012 PARIS – secretariat@epci-paris.fr – www.epci-paris.fr

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Février 2018

CHALON-SUR-SAÔNE, le 2 : L'Association des Praticiens en Thérapie Cognitive et Comportementale de Bourgogne (APTCCB) organise leur 4ème collloque sur le thème **« Passage à l'acte et crise suicidaire ; de l'identification à la prise en charge »**. – Informations et inscriptions : APTCCB – Pôle Santé Ste Colombe – 3, impasse St Vincent – 89100 ST-DENIS-LES-SENS – contact.aptccb@gmail.com – www.aptccb.fr

PARIS, le 3 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie organise un séminaire thématique sur le thème **« D'une "sensorialité sans penser" à la radicalisation »**. – Informations et inscriptions : CIPA – contact@cipa-association.org – www.cipa-association.org

MONTÉLÉGER (Drôme), le 9 : L'*Association Française de Psychiatrie* et le Pôle Centre de Psychiatrie Générale organisent un séminaire de phénoménologie clinique sur le thème **« Identité et Subjectivité »**. – Informations et inscriptions : Dr Griguer – jeanlouisgriguer@chs-levalmont.fr

PARIS, le 17 : L'Art et Thérapie/Institut National d'Expression, de Création, d'Art et de Thérapie organise un séminaire sur le thème **« Les pratiques archaïsantes dans la photographie contemporaine : explorer d'autres temporalités ? »**. – Informations et inscriptions : INECAT – 27, rue Boyer – 75020 PARIS – ☎ 01 42 58 72 89 – www.inecat.org

Mars 2018

MONTÉLÉGER (Drôme), le 2 : L'*Association Française de Psychiatrie* et le Pôle Centre de Psychiatrie Générale organisent un séminaire de phénoménologie clinique sur le thème **« Identité et Subjectivité »**. – Informations et inscriptions : Dr Griguer – jeanlouisgriguer@chs-levalmont.fr

LYON, le 6 : Le Groupe Lyonnais de psychanalyse Rhône-Alpes organise une conférence psychanalyse en débat sur le thème **« Jeux et enjeux du corps au psychodrame »**. – Informations et inscriptions : Groupe Lyonnais de psychanalyse Rhône-Alpes – 25, rue Sala – 69002 LYON – ☎ 04 78 38 78 01 – glp.spp@wanadoo.fr

PARIS, le 15 : L'AFAR organise un colloque sur le thème **« La psychogériatrie : une approche qui rassemble autour de la personne âgée »**. – Informations et inscriptions : AFAR – 46, rue Amelot – CS 90005 – 75536 PARIS Cedex 11 – ☎ 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – formation@afar.fr

PARIS, le 16 : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« Quel modèle pour la pédo-psychiatrie de demain : fiction et réalité »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 17 : L'Art et Thérapie/Institut National d'Expression, de Création, d'Art et de Thérapie organise un séminaire sur le thème **« Le temps des neurones : le miroir de notre avenir »**. – Informations et inscriptions : INECAT – 27, rue Boyer – 75020 PARIS – ☎ 01 42 58 72 89 – www.inecat.org

BORDEAUX, les 22 et 23 : La Fondation John Bost organise un colloque sur le thème **« Les chemins de l'inclusion, défi social & projet personnel »**. – Informations et inscriptions : Fondation John BOST – ☎ 05 53 58 01 03 – communication@johnbost.fr – http://www.johnbost.org/inscription-colloque-inclusion-2018/

LYON, les 22 et 23 : L'Association Internationale Henri Maldiney organise, en collaboration avec la chaire « Valeurs du soin centré-patient » de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et l'Association Parentel, deux journées de recherche sur le thème **« Comprendre la psychose avec Henri Maldiney. L'anthropologie philosophique et ses implications dans la pratique psychiatrique »**. – Informations et inscriptions : docourtel@yahoo.fr – http://www.henri-maldiney.org

SAINT-OUEN, les 22 et 23 : L'Association groupe vidéo de l'union organise des journées d'étude sur le thème **« La paranoïa dans tous ses états »**. – Informations et inscriptions : Association groupe vidéo de l'union – 8, rue de l'Union – 93400 SAINT-OUEN – ☎ 01 40 11 70 90 – agvdunion@yahoo.fr

PARIS, le 23 : L'AFAR organise un colloque sur le thème **« Consommation de toxique à l'adolescence et positionnement professionnel »**. – Informations et inscriptions : AFAR – 46, rue Amelot – CS 90005 – 75536 PARIS Cedex 11 – ☎ 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – formation@afar.fr

PARIS, le 23 : L'Association de Promotion des Soins Psychiques en Institutions (APSPI) organise un colloque sur le thème **« Peur sur l'institution »**. – Informations et inscriptions : APSPI-Colloque Clinique – Château de Villebouzin – rue André Chermette – 91310 LONGPONT-SUR-ORGE – ☎ 06 85 33 92 05 – revue.cliniques@apspi.net

PARIS, du 28 au 30 : L'Association de Recherche et de soutien de Soins en Psychiatrie Générale organise son 16ème congrès sur le thème **« Psychiatrie et nouvelles technologies enjeux et perspectives »**. – Informations et inscriptions : ARSPG – ☎ 01 53 026 83 95 – inscriptions-arspg@d-s-o.fr – http://www.arspg.org/16eme-congres-arspg-ev27

Avril 2018

PARIS, le 6 : La Société médecine et psychanalyse organise un Groupe d'échanges sur la pratique co-animé par Danièle BRUN et Michèle LEVY-SOUSSAN. – Informations et inscriptions : Société médecine et psychanalyse – inscription@medpsycha.org – http://www.medpsycha.org/

PARIS, le 7 : La Société médecine et psychanalyse organise une journée d'étude sur le thème **« Pudeur/Impudeur – La faillite de la pudeur »**. – Informations et inscriptions : Société médecine et psychanalyse – inscription@medpsycha.org – http://www.medpsycha.org/

MARSEILLE, le 13 : Le CH Valvert, l'ARI et COPELFI organisent le 7ème colloque sur le thème **« Lorsque l'enfant apprend ». Transmettre et partager, du maître aux disciples et les disciples entre eux**. – Informations et inscriptions : ☎ 04 91 87 67 68 – Inscriptions avant le 31 mars 2018. Places limitées.

PARIS, le 21 : L'Art et Thérapie/Institut National d'Expression, de Création, d'Art et de Thérapie organise un séminaire sur le thème **« Comment les malades d'Alzheimer retraitent le temps »**. – Informations et inscriptions : INECAT – 27, rue Boyer – 75020 PARIS – ☎ 01 42 58 72 89 – www.inecat.org

PARIS, du 23 au 27 : Le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques organise son 143ème congrès sur le thème **« La transmission des savoirs »**. – Informations et inscriptions : CTHS – 143ème Congrès – 110, rue de Grenelle – 75357 Paris Cedex 07 – ☎ 06 30 71 35 55 – congres@cths.fr – http://cths.fr/co/congres.php

LYON, le 24 : Le Groupe Lyonnais de psychanalyse Rhône-Alpes organise une conférence psychanalyse en débat sur le thème **« La sexualité du malaise civilisationnel »**. – Informations et inscriptions : Groupe Lyonnais de psychanalyse Rhône-Alpes – 25, rue Sala – 69002 LYON – ☎ 04 78 38 78 01 – glp.spp@wanadoo.fr

Mai 2018

PARIS, le 19 : L'Art et Thérapie/Institut National d'Expression, de Création, d'Art et de Thérapie organise un séminaire sur le thème **« Existence et temporalité »**. – Informations et renseignements : INECAT – 27, rue Boyer – 75020 PARIS – ☎ 01 42 58 72 89 – www.inecat.org

PARIS, le 24 : L'université Paris-Diderot, l'ALFEIST et COPELFI organisent un colloque sur le thème **« Traumas, terreur, terrorismes : vague après vague… »**. – Informations et renseignements : programme disponible sur www.copelfi.fr

PARIS, le 25 : La Société médecine et psychanalyse organise un Groupe d'échanges sur la pratique co-animé par Danièle BRUN et Michèle LEVY-SOUSSAN. – Informations et inscriptions : Société médecine et psychanalyse – inscription@medpsycha.org – http://www.medpsycha.org/

PARIS, le 26 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie organise un séminaire thématique sur le thème **« Aujourd'hui, la démocratie : quelles subjectivités, quels écarts, quelles pensées ? »**. – Informations et inscriptions : CIPA – contact@cipa-association.org – www.cipa-association.org

PARIS, le 26 : La Société médecine et psychanalyse organise une journée d'étude sur le thème **« Pudeur /Impudeur – Le triomphe de l'impudeur »**. – Informations et inscriptions : Société médecine et psychanalyse – inscription@medpsycha.org – http://www.medpsycha.org/

LYON, les 31 et 1er juin : Le Comité Français pour la Réhabilitation Psychosociale organise son 10ème congrès sur le thème **« Rhé@ab' : on positive ! »**. – Informations et inscriptions : CFRP – ☎ 01 43 96 61 10 – 01 43 96 60 11 – http://www.rehabilite.fr/

Juin 2018

PARIS, le 16 : L'Art et Thérapie/Institut National d'Expression, de Création, d'Art et de Thérapie organise un séminaire sur le thème **« Le temps de l'art-thérapie »**. – Informations et inscriptions : INECAT – 27, rue Boyer – 75020 PARIS – ☎ 01 42 58 72 89 – www.inecat.org

À L'ÉTRANGER

Mars 2018

BRUXELLES (Belgique), les 12 et 13 : La Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale et de la Coordination Exil et Santé Mentale organisent un Colloque sur le thème **« Ce qui fait et défait l'humain »**. – Informations et inscriptions : LBFM – ☎ 0032 2 511 55 43 – lbfsm@skynet.net – www.lbfsm.be

Juin 2018

SINAIA (Roumanie), du 27 au 30 : L'Association Roumaine d'Obstétrique et de Gynécologie, L'Association Néonatologique Roumaine, La Société roumaine de pédiatrie, La Société nationale de médecine familiale, L'Association Roumaine de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Professions Alliées, La Société roumaine d'épidémiologie et L'Association roumaine de santé publique et de gestion de la santé organisent le 1er Congrès international sur la santé périnatale sur le thème **« Santé TOTALE périnatale : les mille premiers jours de la vie – Innovations et collaborations transdisciplinaires »**. – Informations et inscriptions : https://www.perinatal2018international.org/Registration-Fees

LA LETTRE ☎ 01 42 71 41 11
La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – : www.psychiatrie-francaise.com
Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : janvier-février 2018 – ISSN : 1157-5611
Directeur de la publication : François KAMMERER
Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC
Co-Rédactrice en chef : Nicole KOECHLIN
Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL
Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE
Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau – N° 194980

Semaines d'information sur la santé mentale

29e édition

SANTÉ MENTALE parentalité et enfance

12 - 25 mars 2018

www.semaine-sante-mentale.fr